



Charte d'éthique Streaming

1. Streaming :

En tant que streamer je m'engage à respecter les règles suivantes :

- 1.1 Respecter la charte de la plateforme Twitch :
<https://help.twitch.tv/customer/fr/portal/articles/983016>
- 1.2 Respecter les décisions officielles du comité de l'association.
- 1.3 Respecter la vision de l'association en ne tolérant aucun abus ou mauvais comportement (discrimination, intimidation, manipulation, sexisme, harcèlement, etc.) sur le chat ou en vocal durant le stream.
- 1.4 Respecter les règles concernant la santé des streaming, ne pas les faire jouer plus de deux heures d'affilée sans leur proposer une pause de 15min.
- 1.5 Valoriser le fair-play dans lors de la participation à différents événements y compris en cas de défaite.
- 1.6 Ne pas consommer d'alcool ou de drogues et/ou cigarettes en stream.
- 1.7 Prendre tous les moyens nécessaires pour que la violence, la brutalité, le sexisme, l'intimidation et toute forme de discrimination soient absents du stream.
- 1.8 Avoir une conduite exemplaire en tout temps en utilisant un langage sans injure, expression vulgaire ou blasphème.
- 1.9 Ne pas montrer d'images d'un jeu soumis aux normes PEGI à un public trop jeune.
- 1.10 Comprendre et être capable d'expliquer les normes PEGI à sa communauté tout en adoptant un principe de précaution et de prévention lors des interventions.
- 1.11 Acceptez la défaite avec humilité tout en reconnaissant la victoire de son adversaire, ne pas quitter une partie en cours ou quitter le stream sans prévenir la communauté.
- 1.12 Célébrez les victoires sans jamais dénigrer les adversaires durant le stream.
- 1.13 Porter le maillot/T-shirt ou tout futur habit officiel dans les cas des manifestations impliquant l'association.
- 1.14 Promouvoir le streaming et le jeu vidéo aux nouvelles générations sans pour autant leur montrer un mauvais exemple.
- 1.15 En tant que membre de l'association, je la représente y compris avec mes publications privées sur Internet (réseaux sociaux, etc.) si une publication est contraire aux valeurs de l'équipe et de la présente charte, des sanctions pourront être prises à mon encontre.

2. Infractions :

Toute infraction à la présente charte sera consignée dans un document prévu à cet effet. Les sanctions appliquées seront les suivantes :

- 1^{re} infraction : avertissement verbal
- 2^e infraction : avertissement écrit et sursis
- 3^e infraction : suspension pour une durée déterminée ou bannissement définitif le cas échéant.

En cas d'infraction grave (harcèlement, discrimination, homophobie, etc.), le bannissement sera prononcé directement et avec effet immédiat. Dans les cas extrêmes, nous nous réservons le droit de dénoncer le contrevenant aux autorités compétentes.